

FICHE TECHNIQUE Paillis de Chènevotte

1- Description :

Le paillage à base de Chènevottes (bois du chanvre) et un produit 100% naturel et d'origine végétale qui apporte plusieurs avantages :

- **Limite** le développement de mauvaises herbes autour des plantes, arbres, arbustes et dans les massifs,
- permet la rétention d'humidité et **diminue l'évaporation réduisant ainsi les arrosages, y compris en** période estivale,
- protège **le système racinaire** des plantes contre les gelées **modérées**,
- évite l'érosion par les pluies et le compactage des sols,
- **Améliore** le développement de la microfaune indispensable au bon équilibre de la terre,
- enrichie le sol lors de la dégradation progressive grâce à la libération de matière organique.

Il est important de noter que la culture du chanvre ne nécessite pas d'apport d'engrais ni de traitement chimique **de synthèse** et est donc considérée comme « écologique ».

2- Données techniques :

	Valeurs / informations
Composition	100% de chènevottes
Longueur moyenne des fibres	2mm < X < 40mm
Durée de vie	1 à 2 ans selon l'épaisseur
pH	6.9
Rapport C/N	144.4
MS	88.4
Emballage	polyéthylène
Conditionnement	Sac de 20kg
Volume par sac	~200l
Surface paillée / sac	2,5 à 6m ²
Épaisseur recommandée	3 à 8cm
Couleur	blanche
Densité	120kg / m3
Rétention d'eau	Jusqu'à 5 fois son poids
Informations	Très efficace contre les adventices

3- Mise en oeuvre :

L'épandage manuel est fortement recommandé.

- **Le printemps et l'automne restent les périodes idéales pour réaliser un paillage,**
- Commencer par désherber le sol manuellement,
- Ameublissez la terre sans la retourner,
- **Pailliez d'une manière régulière sur une épaisseur de 3 à 8cm en fonction du résultat esthétique recherché d'une part et du type de plante à protéger (potager 3cm et haies et arbustes d'ornements 8cm).**

4- Stockage :

Les sacs doivent être impérativement stockés à l'**abri** des intempéries.